

Questions orales

M. Trudeau: Je mets les députés de l'opposition au défi de dire ce qu'ils entendent par consensus. Quoi qu'il en soit, supposons qu'aucune entente n'intervienne; que se passera-t-il? Nous demanderons alors aux Canadiens de choisir entre des hommes politiques qui ne peuvent pas se mettre d'accord. En quoi est-ce anti-démocratique et injuste?

Des voix: Bravo!

ON DEMANDE LA CONVOCATION D'UNE CONFÉRENCE
FÉDÉRALE-PROVINCIALE

L'hon. Jake Epp (Provencher): Madame le Président, je comprends que la possibilité que les premiers ministres en viennent maintenant à un consensus irrite le premier ministre.

Mais étant donné que son premier devoir comme premier ministre est de préserver l'intégrité et l'unité du pays, je voudrais savoir pourquoi il n'accepte pas la position du chef libéral du Québec, M. Claude Ryan, qui, encore ce matin, répétait que s'il est élu le 13 avril, il exigera la convocation d'une conférence fédérale-provinciale. Pourquoi le premier ministre est-il si pressé de renvoyer la question en Grande-Bretagne avant le 13 avril? Pourquoi refuserait-il de conférer avec le gouvernement fédéraliste du Québec et les premiers ministres des provinces qui en sont maintenant arrivés à un consensus? Pourquoi ne veut-il pas conférer avec ses homologues canadiens?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je confère avec les premiers ministres des diverses provinces depuis 1968. C'est depuis 1927 que nous, et d'autres premiers ministres fédéraux et provinciaux avant nous, cherchons à résoudre ce problème.

M. Beatty: Pourquoi ne pas attendre deux semaines de plus?

M. Trudeau: Comment peuvent-ils prétendre que je n'ai pas consulté? Comment peuvent-ils affirmer que je ne suis pas disposé à entendre d'autres sons de cloche? Ils réclament encore deux semaines. Au nom de quoi?

● (1430)

Des voix: Du Canada.

Une voix: Écoutez et apprenez.

M. Clark: Au nom du Canada.

M. Trudeau: Madame le Président, je rappelle aux députés d'en face que c'est exactement la position qu'ils ont adoptée à la Chambre lorsqu'ils ont empêché le Canada de se doter d'un drapeau à lui.

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Ils n'aiment pas se le faire rappeler. Chaque fois que nous parlons du drapeau, ils renâclent, mais leurs interventions figurent au compte rendu et de nombreux députés qui siègent à la Chambre aujourd'hui étaient là à l'époque.

Une voix: Parlez-nous encore de l'unité nationale.

Une voix: Où étiez-vous quand le pays avait besoin de vous?

Des voix: Oh, oh!

Mme le Président: A l'ordre, je vous prie. Il est à peu près impossible de répondre à une question quand d'autres députés qui n'ont pas la parole passent leur temps à intervenir. J'invite les personnes interrogées à se borner à fournir une réponse à la question posée par le député qui a la parole. Autrement, cela favorise le désordre.

M. Trudeau: Madame le Président, je pensais que vous étiez en train d'attirer l'attention des écoliers assis dans la tribune sur la mauvaise conduite des députés de l'opposition.

Des voix: Bravo!

Une voix: Vous êtes tombé bien bas, monsieur le premier ministre.

Des voix: Oh, oh!

Mme le Président: A l'ordre.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT CONCERNANT LES SALAIRES

M. Rod Murphy (Churchill): Madame le Président, j'espère avoir une chance de poser ma question et d'entendre une réponse...

Une voix: N'y comptez pas.

M. Murphy: Ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Étant donné que dans le document publié hier on laisse entendre que les fonctionnaires pourraient faire les frais de la lutte contre l'inflation et qu'on y signale également que 68 p. 100 de ceux dont les conventions expireront bientôt, sont déjà en perte de vitesse par rapport à l'entreprise privée, et comme on y signale également que le gouvernement ne pourra plus tenir compte du principe de l'équivalence avec le secteur privé, le ministre voudrait-il expliquer à la Chambre pourquoi le gouvernement a-t-il comme objectif de faire peser sur la fonction publique tout le poids de l'inflation salariale et voudrait-il nous expliquer également ce qu'il considère comme un écart justifiable entre les maigres salaires des fonctionnaires et ceux de l'entreprise privée?

L'hon. Donald J. Johnston (président du Conseil du Trésor): Madame le Président, le député semble se fier davantage aux dépêches des journaux qu'à la politique officielle du gouvernement concernant la rémunération du secteur public. J'ai justement répondu à la question hier et sans doute le député a-t-il lu les journaux ce matin. Si je comprends bien, le député fait allusion à cet écart de 10 p. 100, qui, a-t-on dit, pourrait être imposé. Je peux assurer aux députés que telle n'est pas la politique du gouvernement. Ce dernier a toujours soutenu que les fonctionnaires doivent être équitablement rémunérés. On peut d'ailleurs comparer les chiffres. Je pense que le député pourra constater que nous nous sommes toujours montrés justes à l'égard des fonctionnaires et que nous continuerons de l'être.